

# LES FORCES FRANÇAISES PRÉPOSITIONNÉES

Les forces prépositionnées comprennent des forces de souveraineté et des forces de présence. Elles n'incluent pas les forces déployées en opération : Mali, Côte d'Ivoire, Tchad, République centrafricaine etc.

## LES FORCES DE SOUVERAINÉTÉ

Les forces de souveraineté sont déployées en Métropole mais également sur les territoires situés outre-mer sur trois continents: Antilles, Guyane, Réunion, Mayotte, Nouvelle Calédonie et Polynésie française.

### Elles ont pour principales missions :

- d'assurer l'intégrité et la protection du territoire français et des intérêts de la France, y compris dans les zones les plus reculées afin d'éviter le syndrome « *Malouines* » ;
- de contribuer au maintien de la souve-

raineté de l'Etat français dans la zone économique exclusive qui constitue le deuxième espace maritime mondial avec 11 millions de kilomètres carrés ;

- de soutenir l'action de l'Etat dans les départements et collectivités d'outre-mer ;
- de constituer des points d'appui pour lancer ou conduire des opérations éloignées de la Métropole (opération Séisme Haïti 2010 depuis les Antilles, recherche de l'A 310 yéménite aux Comores avec les moyens de la Réunion en 2009).

Il ne sera pas traité par la suite des forces stationnées en Métropole.

## ANTILLES :

Les forces armées aux Antilles (FAA) sont constituées d'éléments de :

- **l'armée de Terre** avec :

- le détachement terre Antilles (DTA/33<sup>e</sup> RIMa : régiment d'infanterie de marine) implanté à Fort-de-France (Fort Desaix) ;

- **la Marine nationale** dont la base navale est implantée dans le Fort Saint Louis à Fort-de-France avec :

- deux frégates de surveillance (FS) ;
- un bâtiment de transport léger (BATRAL) ;
- un patrouilleur de gendarmerie maritime ;
- un remorqueur portuaire côtier.

- **l'armée de l'Air** avec le pôle aéronautique étatique du Lamentin.

L'armée de Terre met en œuvre deux régi-



ments du service militaire adapté (RSMA) l'un en Guadeloupe et l'autre en Martinique qui apportent sa contribution à l'effort national en faveur de l'insertion des jeunes Antillais.

**Les effectifs représentent environ 1 200 militaires des trois armées dont environ 850 permanents.**

## GUYANE :

Les forces armées en Guyane (FAG) sont constituées d'éléments de :

- **l'armée de Terre** avec :

- le 9<sup>e</sup> RIMa (régiment d'infanterie de marine), implanté à Cayenne et Saint-Jean du Maroni ;
- le 3<sup>e</sup> REI (régiment étranger d'infanterie), implanté à Kourou, Saint Georges et Régina où se trouve le Centre d'entraînement en forêt équatoriale (CEFE).

- **la Marine nationale** dont la base navale est implantée à Dégrad des Cannes, avec deux patrouilleurs P400 et deux vedettes côtières de surveillance maritime de la gendarmerie maritime.

- **l'armée de l'Air** répartie sur :



- la base aérienne 367 à Cayenne Rochambeau qui met en œuvre l'escadron d'hélicoptères d'outre-mer composé de 4 Puma, 4 Fennec et 3 avions de transport CASA ;
- le centre de contrôle militaire implanté dans le périmètre du centre spatial guyanais à Kourou.

Dans la région, l'armée de Terre met en œuvre un service militaire adapté (SMA), qui apporte sa contribution à l'effort national en faveur de l'insertion des jeunes Guyanais. Le régiment du service militaire adapté (RSMA) de Guyane est implanté à Saint-Jean du Maroni et dispose d'une antenne installée à Cayenne.

**Les effectifs représentent environ 2 300 militaires des trois armées**



**dont environ 1 700 permanents.**

## RÉUNION-MAYOTTE :

Les forces armées en zone sud de l'océan Indien (FAZSOI) sont constituées d'éléments de :

- **l'armée de Terre** avec :

- le 2<sup>e</sup> RPIMA (régiment parachutiste d'infanterie de marine), implanté à Pierre-fonds;

- le DLEM (détachement de Légion étrangère de Mayotte) à Dzaoudzi.

- **la Marine nationale** avec :

- à La Réunion, la base navale du Port de la Pointe des Galets avec :
  - deux frégates de surveillance ;
  - un bâtiment de transport léger (BATRAL) ;
  - un patrouilleur austral ;
  - un patrouilleur de service public ;



- une vedette côtière de surveillance de la gendarmerie maritime.

- à Mayotte, l'élément de base navale (ELEBN) avec :

- un chaland de transport de matériel (CTM) ;

- une vedette côtière de surveillance de la gendarmerie maritime.

- **l'armée de l'Air** avec deux avions de

transport tactique C 160 « Transall » ;

L'armée de Terre met en œuvre un service militaire adapté (SMA) avec un régiment à La Réunion et un groupement à Mayotte qui apporte sa contribution à l'effort national en faveur de l'insertion des jeunes Réunionnais et Mahorais.

**Les effectifs représentent environ 1 800 militaires des trois armées dont environ**

### 1 300 permanents.

#### NOUVELLE-CALÉDONIE :

Les forces armées de la Nouvelle-Calédonie (FANC) sont constituées d'éléments de :

- **l'armée de Terre**, avec :

- le régiment d'infanterie de marine du Pacifique – Nouvelle-Calédonie (RIMaP-NC) implanté à Plum et Nouméa.

- **la Marine nationale**, dont la base navale est implantée à Nouméa, avec :

- une frégate de surveillance ;

- deux patrouilleurs P400 ;

- un bâtiment de transport léger (BATRAL) ;

- une vedette de la gendarmerie maritime ;

- deux avions de surveillance

maritime Guardian Falcon F200.

- **l'armée de l'Air**, déployée sur la base aérienne 186 Paul Klein à la Tontouta, avec deux avions de transport Casa et trois hélicoptères Puma.

L'armée de Terre met en œuvre un groupement de service militaire adapté, constitué





d'un état-major à Nouméa et de deux compagnies implantées à Koumac et à Koné qui apporte sa contribution à l'effort national en faveur de l'insertion des jeunes calédoniens.

**Les effectifs représentent environ 1 500 militaires des trois armées dont environ 1 000 permanents.**

### POLYNÉSIE FRANÇAISE :

Les forces armées de Polynésie française (FAPF) sont constituées d'éléments de :

- **l'armée de Terre** avec :

- le détachement terre Polynésie (DTP/RIMaP-P : régiment d'infanterie de marine du Pacifique-Polynésie) ;

- **la Marine nationale** dont la base navale est implanté à Papeete avec :

- une frégate de surveillance ;
  - trois avions de surveillance maritime Guardian ;
  - deux hélicoptères Dauphin N3 ;
  - un patrouilleur de service public.
- **l'armée de l'Air** avec le détachement air composé de deux avions de transport tactique Casa 235.

L'armée de Terre met en œuvre le Groupe-ment du service militaire adapté de Polynésie française (SMA), constitué d'un état-major à Tahiti et de deux compagnies de formation professionnelle (Tahiti, Australes), qui apporte sa contribution à l'effort national en faveur de l'insertion des jeunes Polynésiens. **Les effectifs représentent environ 800 militaires des trois armées, dont 600 permanents.**



### LES FORCES DE PRÉSENCE

Les forces de présence à l'étranger, dans le cadre d'accords bilatéraux, sont stationnées au aux Émirats Arabes Unis (FFEAU), à Djibouti (FFDJ), au Sénégal (EFS) et au Gabon (FFG).

**Elles permettent notamment de manière générale :**

- de participer, en Afrique, à travers des actions de coopération, à la mise en place de forces africaines autonomes, dans un cadre régional comme dans le cadre de l'Union Africaine (forces en attente);

- de remplir les engagements de la France vis-à-vis des États hôtes, mais également dans les cadres européen et onusien, notamment pour le maintien de la paix ;
- de contribuer à la prévention des crises et d'assurer la protection et l'évacuation éventuelle des ressortissants français établis dans les pays de la zone ;
- de contribuer à la préservation des espaces essentiels à l'activité économique et à la liberté des échanges ;
- d'entraîner nos forces à agir sur des terrains, des climats et des milieux différents ;

**Les bases françaises permanentes en Afrique offrent :**

- des points d'appui pour le soutien français à l'architecture africaine de paix et de sécurité ;
- des capacités prépositionnées à proximité des zones d'intérêt et des forces projetées en complément depuis la métropole ;
- une capacité d'action qui procure des facilités logistiques, qui donne de la souplesse et de la réactivité et qui contribue à l'autonomie stratégique de notre pays.

**EMIRATS ARABES UNIS**

Réparties en trois implantations distinctes, les forces françaises aux Émirats Arabes Unis (FFEAU) comprennent :

- **Une base navale**, un groupement de soutien et un état-major interarmées, situés dans le port de Mina Zayed à Abou Dhabi. La base navale peut accueillir tous les types de bâtiments de la Marine nationale à l'exception du porte-avions, ce dernier pouvant accoster, à proximité immédiate, dans le port de commerce.
- **La base aérienne 104** (BA 104) implantée au sein de la base aérienne émirienne d'Al Dhafra, à 60km d'Abou Dhabi où stationne l'escadron de chasse Lorraine composé actuellement de 6 Rafale et où est déployé un avion ravitailleur C135.
- **La 13<sup>e</sup> demi-brigade de Légion étrangère** (13<sup>e</sup> DBLE), implantée à Zayed Military

City, à 65 km d'Abou Dhabi. La 13<sup>e</sup> DBLE est un groupement tactique interarmes. Elle fonctionne avec une ossature de permanents et un renforcement de personnel en mission de courte durée, qui provient de régiments stationnés en France. Elle compte une compagnie de commandement et des services, une compagnie d'infanterie fournie alternativement par des régiments de la Légion étrangère, un sous groupement VBCE (véhicules blindés de combat d'infanterie) et un sous groupement CAE-



SAR (camions équipés d'un système d'artillerie) renforcé d'une équipe de contrôle aérien avancé.

**Les effectifs représentent environ 700 militaires des trois armées dont 250 permanents.**

### DJIBOUTI :

Les forces françaises stationnées à Djibouti (FFDj) comprennent essentiellement :

- **Pour les unités de l'armée de Terre :** le 5<sup>e</sup> régiment interarmes outre-mer (RIAOM) et un détachement de l'aviation légère de l'armée de Terre (4 Puma et 2 Gazelle).

- **Pour l'armée de l'Air :** la base aérienne



188 avec 7 Mirage 2000, 1 C160 et 2 hélicoptères Puma.

- **Pour la Marine nationale :** 2 chalands de transport de matériel.

- L'hôpital médico-chirurgical Bouffard.

Les FFDj arment également le centre d'entraînement au combat et d'aguerrissement de Djibouti (CECAD). Ce centre accueille les unités permanentes ou en mission de courte durée des FFDj, les unités ou écoles de métropole, les forces djiboutiennes et étrangères.

**Les effectifs représentent environ 1 900 militaires des trois armées dont 1 400 permanents.**

### SÉNÉGAL :

Les éléments français au Sénégal (EFS) disposent :

- d'un état-major interarmées ;
- d'une unité de commandement et de coopération opérationnelle (U2CO) qui regroupe une cellule de commandement et un groupement de coopération opérationnel ;
- d'une unité de coopération régionale à laquelle sont rattachés pour emploi le détachement de fusiliers-marins et le détachement de fusiliers-commandos de l'Air ;



- d'un détachement aéronautique, com-

prenant un détachement de patrouille maritime (avion de patrouille maritime Atlantique 2) et une unité d'escale aéronautique (1 Casa en détachement temporaire) à laquelle sont intégrés des pompiers de l'Air ;

- d'une station navale (disposant d'un chaland de transport de matériel) à laquelle est intégré un groupement d'intervention NEDEX (Neutralisation Enlèvement et Destruction d'Explosifs).

Sont également stationnées sur le territoire :

- un parc matériel pour le dispositif d'alerte de l'armée de Terre GUEPARD permettant d'armer un état-major tactique et deux compagnies.

- un parc matériel pour le dispositif RE-CAMP (renforcement des capacités africaines de maintien de la paix) permettant d'armer 1 état-major tactique et deux com-



pagnies au profit de forces africaines intervenant dans la zone dans le cadre d'une opération de maintien de la paix.

**Les éléments français au Sénégal sont essentiellement constitués de personnels en mission longue durée sur le territoire. Au total, ils représentent actuellement un effectif de 350 militaires, dont environ 260 permanents.**

## GABON :

Les forces françaises au Gabon (FFG) constituent un réservoir de forces prépositionnées en Afrique. A ce titre, elles maintiennent en alerte des moyens pour soutenir les opérations menées en Afrique de l'ouest et en Afrique centrale.

Pour mener à bien leur missions elles comprennent, un état-major et des forces terrestres et aériennes. Les principaux matériels sont des hélicoptères de type Fenec et Puma, des avions de



transport de type Transall et des blindés légers de type Sagaie.

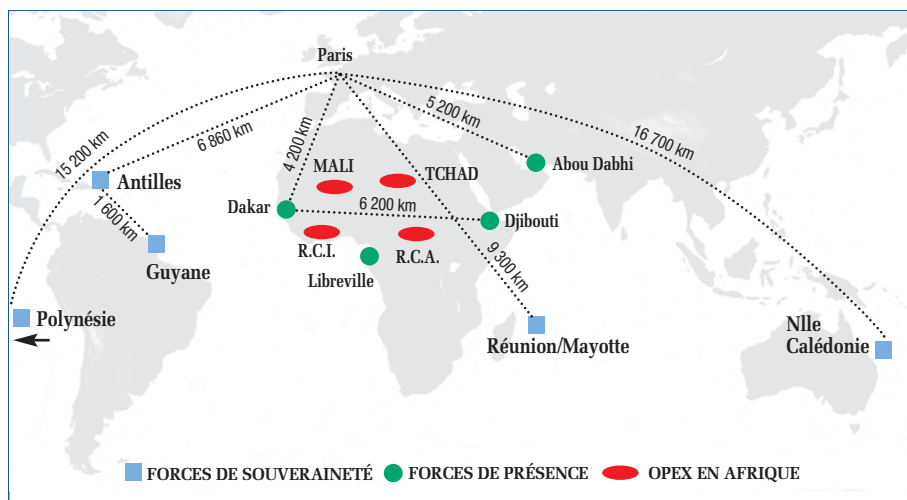
Le commandant de ces forces (COMFOR) exerce le contrôle opérationnel des forces

et services interarmées placés en permanence ou temporairement sous ses ordres au sein de sa zone de responsabilité, englobant les 10 pays de la Communauté des Etats Economiques de l'Afrique Centrale (CEEAC). Ce rayonnement permet de nombreuses actions de soutien au profit des unités militaires de la CEEAC engagées dans la Mission de Consolidation de la Paix en R.C.A. (MICOPAX) et de multiples actions de coopération au profit des armées de la sous-région.

Le général commandant les FFG exerce également le contrôle opérationnel de

l'opération Boali stationnée à Bangui qui agit en soutien du détachement de la Force Multinationale de l'Afrique Centrale (FOMAC). Une mission logistique en place à Douala, sous le contrôle opérationnel du COMFOR complète ce dispositif.

**Les effectifs représentent environ 900 militaires dont 450 permanents.**



## Conclusion

La carte ci-dessus permet de visualiser l'importance du dispositif militaire entretenu par la France dans le monde. D'un point de vue géostratégique, le choix des implantations des forces de présence d'une part et leur combinaison avec les forces de souveraineté d'autre part contribuent efficacement à la montée en puissance, chaque fois que nécessaire, des moyens déployés sur les théâtres d'opération ou sur les lieux de catastrophe naturelle. Les forces prépositionnées sont un outil majeur de lutte contre les diverses atteintes à la sécurité qui menacent la France et l'Europe.